

4 Économie

**Gestion durable des écosystèmes forestiers
La Comifac Gabon en formation**

Abel EYEGHE EKORE

Libreville/Gabon

LA ministre déléguée auprès du ministre des Eaux et forêts, Léa Mikala, a présidé, jeudi dernier, à Libreville, la cérémonie d'ouverture des travaux de l'atelier national de vulgarisation du Plan de convergence 2 de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac), pour la décennie 2015-2025.

Organisé par la Comifac, cet atelier avait pour but de donner à la partie gabonaise des orientations stratégiques et opérationnelles, rôle et responsabilités des parties prenantes et financements du Plan de convergence 2 révisé en



Photo : Jean Madouma

La ministre déléguée aux Eaux et Forêts, Léa Mikala, lors de son intervention.

2014. Mais aussi, de partager l'expérience du Plan de convergence 1 adopté en 2005 par les chefs d'Etat de la sous-région.

Le représentant exécutif de la Comifac, Valérie Tchuante, a invité, à cette occasion, toutes les par-

ties prenantes du secteur forêts et environnement à soutenir la mise en place dudit Plan, avant d'exhorter la Coordination nationale de la Comifac-Gabon à renforcer ses efforts dans l'accomplissement de ses missions. Notamment,



Photo : Jean Madouma

Photo de famille à l'issue de la réunion.

assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre dudit plan de convergence.

En effet, les stratégies des pays membres de la Comifac, en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers en

Afrique centrale pour la décennie 2015-2025, sont composées de six axes prioritaires d'intervention et de trois axes transversaux (lire par ailleurs).

Pour la ministre déléguée aux Eaux et Forêts, « ces axes cadrent parfai-

tement avec les orientations contenues dans le Plan sectoriel forêt-bois du Plan stratégique Gabon émergent, qui est la traduction opérationnelle du projet de société du président de la République, Ali Bongo Ondimba.»

**Le plan de convergence de la Comifac
Un outil d'aide à la gouvernance**

JM

Libreville/Gabon

LE plan de convergence est un document qui définit les stratégies d'interventions des pays de la sous-région et d'autres parties prenantes en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale.

Il a été adopté par les chefs d'Etat de la sous-région lors du deuxième sommet

sur la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers, pour une durée de dix ans, puis révisé en 2014 pour la période décennale 2015-2025. Il prend en compte les priorités sous-régionales et nationales en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers, ainsi que les thématiques émergentes du secteur forêt-environnement. Il est composé de six axes prioritaires d'intervention et de trois axes transversaux : l'axe d'intervention 1 sur



Photo : Jean Madouma

l'harmonisation des politiques forestières et environnementales; l'axe 2 sur

Le coordinateur national de la Comifac, Jacques Mouloungou, a présenté le plan de convergence de son organisme.

la gestion et la valorisation durable des ressources forestières; l'axe 3 sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité; l'axe 4 sur la lutte contre les effets du changement climatique et la désertification; l'axe 5 sur le développement socio-économique et participation multi-acteurs; l'axe 6 sur les financements durables.

Les trois axes transversaux sont: formation et renforcement des capacités; recherche-développement; communication, sensibilisation et éducation.

**Coopération Gabon-OIT sur le travail décent
Les deux parties explorent de nouveaux horizons**

I. M'B.

Libreville/Gabon

LA directrice du Bureau-pays de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour les six États d'Afrique centrale dont le Gabon, Aminata Maïga, a eu, mercredi dernier, une séance de travail avec le ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle, Julien Nkoghe Bekale. Il était question, précisé-

ment, de faire le point de la coopération entre l'OIT et le Gabon et voir ensemble les prochaines étapes à franchir pour la promotion du travail décent au Gabon. « Nous avons profité de cette occasion pour présenter dans le cadre d'une mission au Gabon des mécanismes de coordination de l'Union Africaine et du système des Nations-unies. (...) Nous nous sommes convenus d'accélérer la formulation du programme pays pour le travail décent au Gabon.



Photo : Abel Eyeghe

La représentante de l'OIT pour l'Afrique centrale, Aminata Maïga.

Ceci constitue notre cadre de collaboration dans lequel les priorités du Gabon seront reflétées et nous verrons comment, à notre niveau, nous pourrions apporter notre appui », a indiqué la représentante de l'OIT.

Par ailleurs, l'OIT accorde une attention particulière aux relations entre les membres tripartites de l'Organisation, constitués des organisations d'employeurs, de travailleurs et du gouvernement. Pour Mme Maïga, il importe de «

s'accorder sur les questions et les enjeux du monde du travail.»

D'où l'engagement du ministre Julien Nkoghe Bekale, à « accélérer la formulation du Programme-pays pour le travail décent au Gabon.»

A ce titre, les priorités du Gabon seront mises en exergue et l'OIT y apportera éventuellement son appui, afin de soutenir le gouvernement sur la problématique de l'employabilité des jeunes.

CHANGEMENT	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 23/11/2018	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,1403	1USD =	575,249	1 USD	597,809	CAC 40	23/11/2018	4 949,67
		CAD	1,5074	1CAD =	435,158	1 CAD	468,813	DOW JONES	23/11/2018	24 464,69
		JPY	128,8000	1JPY =	5,093	100 JPY	537,952			
		GBP	0,8860	1GBP =	740,375	1 GBP	793,486			
		CHF	1,1351	1CHF =	577,885	100 CHF	62 097,13			
		ZAR	15,7042	1ZAR =	41,770	100 ZAR	4 415,56			
		MAD	10,8133	1MAD =	60,662	1 MAD	64,05			
		CNY	7,9052	1CNY =	82,978	1CNY	85,47			
		KES	116,8700	1KES =	5,613	1KES	5,78			

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril
23 Novembre 2018: 63,40**

CHANGEMENT

Union Gabonaise de Banque
 SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>